Formations professionnalisées

DIPLOME SUPERIEUR DE NOTARIAT

Sous la responsabilité du Professeur Marc Nicod

VADEMECUM : Rapport de stage

Acquis théoriques

Année universitaire1 : Validation du Master spécialité Droit notarial
Années universitaires 2 et 3 : Validation des semestrialités 1&2 et 3&4 conjuguée à une expérience en Etude de 24 mois
Année universitaire 4 : dernier délai pour la soutenance du rapport de stage, fin de l'année civile, et délivrance du Diplôme Supérieur de Notariat

L'inscription à l'université est obligatoire durant ces années universitaires y compris l 'année de soutenance car **indispensable** pour pouvoir **délivrer les diplômes correspondants** *; l'année universitaire s'étend du 1er septembre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1*

Soutenance du rapport de stage

Rappel des conditions de soutenance du rapport de stage (arrêté du 28 avril 2008-art.7) :

- ***Condition pour soutenir un rapport de stage sous la direction d'un Directeur de rapport : avoir obtenu les 4 semestrialités à compter du 1er septembre 2008*** *et avoir accompli un stage de 24 mois en étude*
- ***Délai imparti****: chacun dispose pour soutenir son rapport de stage de la fin de l'année civile correspondant à l'obtention de la dernière des 4 semestrialités (année N) à laquelle s'ajoute l'année civile suivante (N+1)*

Attention, compte tenu des congés de noël, l'université est fermée les 15 derniers jours de décembre

Comment organiser sa soutenance ?

Les enseignants (dont votre directeur de rapport de stage) ont un emploi du temps très chargé. Toutes précautions doivent donc être prises de votre part pour un envoi de votre rapport de stage pour correction largement avant la date de soutenance envisagée. Le contacter régulièrement pour vérifier l'avancement de votre travail semble indispensable.
Un certain nombre de documents sont nécessaires :
- **1 RS**
- **2 RS** (votre directeur de rapport certifie votre travail conforme à une soutenance)
- **3 RS**
- **Quitus** des droits à acquitter au CFPN
- **Attestation** de fin de stage (voir le CFPN)

Etape 1 : **s'inscrire à l'université** Toulouse1 Capitole (INDISPENSABLE pour pouvoir délivrer le diplôme) **en début de l'année universitaire au cours de laquelle vous allez soutenir** votre rapport de stage

Etape 2 : **Transmettre l'imprimé 1RS « Enregistrement du rapport de stage » avant le 31 décembre de l'année de validation de la dernière des 4 semestrialités** au Service des formations professionnalisées, gestionnaire des examens ; **dans lequel est précisé le nom du Directeur de rapport** ; un avis « favorable » ou « défavorable » sera émis par le responsable du Diplôme Supérieur de Notariat

Etape 3 : **un mois minimum avant la soutenance**, **transmettre** au Service des formations professionnalisées **les imprimés complétés**
- **2RS « Attestation »**
- **3RS « Préparation de la soutenance du rapport de stage »** (composition du jury, date…)
- **une attestation de fin de stage délivrée par le CFPN**

- **une attestation de paiement des droits à régler au CFPN pour la soutenance du rapport de stage (**délivrée par le CFPN le plus souvent)

Le service organisera alors votre soutenance : convocation du jury, réservation de salle ….. et enverra les convocations à chacun des membres

Etape 4 : **soutenance du rapport de stage** le jour J

Les imprimés précités 1RS, 2RS, 3RS, se rapportant à la soutenance d'un rapport de stage sont disponibles :

- par téléchargement : http://www.ut-capitole.fr, , formations, nos diplômes, Certifications et préparations
- au bureau AR 133 ter auprès de Mme Dany Visus – 05 61 63 38 51 ou scolformprof02@ut-capitole.fr

Concernant votre jury

Il doit être composé de trois membres :

- *2 enseignants (dont au moins un de l'université Toulouse 1)*
- *1notaire, ce dernier ne pouvant pas être le ou les maître(s) de stage ni un notaire de l'étude dans laquelle vous exercez*

Calendrier de soutenance du rapport de stage

Concerne les étudiants ayant validé leurs semestrialités à compter du 1er septembre 2008

Dernière semestrialité obtenue en	**Dernier délai de dépôt de l'imprimé 1RS***	**Dernier délai de dépôt simultané des imprimés 2RS*, 3 RS* ainsi que de l'attestation de fin de stage* et l'attestation de paiement*** ***(1 mois au plus tard avant la soutenance)***	**Dernier délai de soutenance de rapport de stage**
JUIN année N	**31 décembre année N**	**15 NOVEMBRE année N+1**	15 DECEMBRE** année N+1
JANVIER année N	**31 décembre année N**	**15 NOVEMBRE année N+1**	15 DECEMBRE** année N+1

*Imprimé 1RS : **« Enregistrement du rapport de stage »** qui **précise le nom du Directeur de rapport qui sera validé par le responsable du Diplôme Supérieur de Notariat**
*Imprimé 2RS : **« Attestation » signée par le Directeur de rapport indiquant que le travail qui fera l'objet de la soutenance est conforme aux exigences de l'arrêté du 28 avril 2008**
*** Attestation de fin de stage délivrée par le Centre de Formation Professionnelle du Notariat**
*** Attestation de paiement des droits dus pour la soutenance de rapport de stage, délivrée par le Centre de Formation Professionnelle du Notariat**
*Imprimé 3RS : **« Préparation de la soutenance du rapport de stage » indiquant la composition du jury ainsi que les date et heure de la soutenance**

****Attention : chaque année, l'université est fermée pour les congés de noël environ les 15 derniers jours de décembre**

Université Toulouse 1 Capitole